

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DEFINITY CONCLUT LA TRANSACTION D'ACQUISITION DE TRAVELERS ANNONCÉE PRÉCÉDEMMENT

WATERLOO (Ontario), le 2 janvier 2026 — La Société financière Definity (TSX:DFY) a annoncé aujourd'hui qu'elle a finalisé l'acquisition des activités canadiennes en assurance des particuliers ainsi que la majorité des activités canadiennes en assurance des entreprises (à l'exception des activités de cautionnement) de The Travelers Companies, Inc. (NYSE:TRV) (la « Transaction »).

« Aujourd'hui marque une nouvelle ère pour Definity avec la clôture de cette acquisition importante », a déclaré Rowan Saunders, Président et chef de la direction de Definity. « Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à nos nouveaux collègues et demeurons fermement déterminés à offrir une expérience positive à notre clientèle et à notre précieux réseau de courtage. Ensemble, nous continuerons de bâtir un fleuron canadien ».

RBC Capital Markets a agi en tant que conseiller financier et Blake, Cassels & Graydon LLP a agi en tant que conseiller juridique de Definity dans le cadre de la transaction.

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DEFINITY

La Société financière Definity (« Definity », incluant ses filiales lorsque le contexte le nécessite) est l'un des assureurs de dommages chef de file au Canada, comptant plus de 4,7 milliards de dollars en primes brutes souscrites pour les 12 mois se terminant le 30 septembre 2025 et plus de 4,0 milliards de dollars en capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires au 30 septembre 2025.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent communiqué pourrait contenir de l'« information prospective » au sens de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada. L'information prospective peut concerner nos activités futures, nos perspectives financières et les événements ou résultats anticipés, notamment notre position financière, notre stratégie d'entreprise, nos stratégies de croissance, nos activités, nos résultats financiers, nos plans et nos objectifs. On repère parfois l'information prospective par l'utilisation d'une terminologie de nature prospective comme « planifier », « viser », « cibler », « s'attendre à » ou « ne pas s'attendre à », « prévu », « possibilité », « estimer », « prévision », « projection », « perspective », « stratégie », « avoir l'intention de », « prévoir » « ou ne pas prévoir », « optimiser », « renforcer », « leadership », « croire » ou de variations de ces mots ou expressions ou d'autres énoncés au conditionnel ou au futur concernant la prise de certaines mesures, la survenance de certains événements ou l'atteinte ou la livraison de certains résultats. De plus, les énoncés qui portent sur des attentes, des intentions, des projections ou d'autres interprétations de situations ou d'événements futurs contiennent de l'information prospective. Plus précisément, l'information prospective qui figure dans le présent communiqué comprend, notamment, des énoncés portant sur : les caractéristiques de nos activités après la clôture de la Transaction ainsi que certains avantages et occasions stratégiques escomptés de la Transaction. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne traitent pas de faits historiques, mais représentent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des situations ou des événements futurs éventuels.

L'information prospective qui figure dans le présent communiqué est fondée sur nos opinions, nos estimations et nos hypothèses à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, du contexte actuel et des événements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que nous jugeons actuellement appropriés et raisonnables dans les circonstances. En plus des autres estimations et hypothèses qui peuvent être mentionnées dans les présentes, des estimations et des hypothèses ont été formulées à l'égard notamment de ce qui suit : que les avantages attendus de la Transaction seront réalisés; et que les contextes économique et politique applicables et la conjoncture sectorielle seront généralement maintenus. Même si l'information prospective est préparée et examinée avec soin,

rien ne garantit que les opinions, les estimations et les hypothèses sous-jacentes se révéleront exactes. L'information prospective est nécessairement fondée sur un certain nombre d'opinions, d'estimations et d'hypothèses que nous avons jugées appropriées et raisonnables à la date à laquelle ces énoncés ont été formulés, et elle est soumise à de nombreux facteurs en conséquence desquels nos résultats, notre rendement ou nos réalisations réels, ou tout autre événement ou fait futur, pourraient être sensiblement différents de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective, y compris, sans s'y limiter, les facteurs suivants mentionnés dans la rubrique « Cautionary Note Regarding Forward-Looking Information » de notre rapport de gestion du troisième trimestre clos le 30 septembre 2025 (en anglais seulement).

Si ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les opinions, les estimations ou les hypothèses sous-tendant l'information prospective se révélaient inexactes, les résultats réels ou les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont prévus dans l'information prospective. Les lecteurs devraient examiner attentivement les opinions, les estimations ou les hypothèses mentionnées ci-dessus et décrites plus en détail à la rubrique 11 — « Risk Management and Corporate Governance » de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Bien que nous ayons tenté de relever les facteurs importants en conséquence desquels les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux qui sont prévus dans l'information prospective, d'autres facteurs que nous ne connaissons pas ou que nous ne jugeons pas importants actuellement pourraient faire en sorte que les résultats réels ou les événements futurs diffèrent sensiblement de ceux qui sont indiqués dans l'information prospective. Rien ne garantit que cette information prospective se révélera exacte, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont prévus dans cette information. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier sans réserve à l'information prospective, qui n'est valable qu'à la date à laquelle elle est formulée. L'information prospective contenue dans le présent communiqué représente nos attentes à la date du présent communiqué et peut changer après cette date. Toutefois, nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier l'information prospective, que ce soit par suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour d'autres raisons, et nous ne prenons aucun engagement en ce sens, sauf dans la mesure où la législation en valeurs mobilières canadienne applicable l'exige.

Toute l'information prospective figurant dans le présent communiqué est présentée expressément sous réserve des mises en garde qui précèdent.

PERSONNES-RESSOURCES

Questions des investisseurs :

Dennis Westfall
Vice-président, Relations avec les investisseurs
(Cell.) 416 435-5568
dennis.westfall@definity.com

Questions des médias :

Sarah Attwells
Vice-présidente adjointe, Communication d'entreprise
(Cell.) 226 753-1130
sarah.attwells@definity.com